

LES GRAMMAIRIENS ONT-ILS DU STYLE ?

LE CAS DES DEBUTS D'UNE LANGUE « NATIONALE »

Jacques-Philippe Saint-Gerand

F. 63380 Miremont

Alain Berrendonner soulignait naguère *L'Éternel grammairien* dans un ouvrage dont le titre prêtait intentionnellement à au moins deux interprétations. Au terme de la lecture de son ouvrage cette ambiguïté se résolvait et laissait place à l'affirmation que derrière tout linguiste s'entrevoit plus ou moins un grammairien, au sens où ces derniers laissent toujours apparaître un souci normatif et régulateur derrière l'objectif de descriptions et d'analyses qu'il s'assignent. J'ai pu montrer naguère qu'il existait des grammaires sans histoire¹. Mon projet est ici d'interroger ce qu'il en est des pratiques de certains grammairiens lorsque, la langue devenant un enjeu politique de nature idéologique, se pose la question du choix des exemples à donner pour justifier telle ou telle analyse, et lorsqu'il devient difficile de démêler, entre exemples et modèles, l'usage fait de citations littéraires. J'ajouterai que ma position face à la question et à l'objet du style — notion ambiguë entre toutes — rejoint à la fois celle de Marielle Macé pour qui le style est une critique des formes de vivre, et celle d'Éric Bordas pour qui le style est la manifestation globale d'un désir d'individuation contre la prégnance du collectif social.

1° Position du problème.

Le bouleversement que constituent la révolution de 1830 et l'accession au pouvoir d'un Roi des Français, Louis-Philippe, au lieu du traditionnel Roi de France lieutenant de Dieu sur la Terre, n'est pas que politique. Il emporte avec lui tout un ensemble de conséquences idéologico-culturelles dont la plus importante consiste dans la nécessité de donner à un peuple pratiquant des idiomes variés un ferment de solidarisation. Seul un peu plus de 25% de la population sur laquelle doit s'étendre le pouvoir monarchique pratique le français utilisé par l'administration, les notables, les instruits et les lettrés. Il convient par conséquent de généraliser par force la constitution et la diffusion de la langue d'État. L'École devait y pourvoir avec la loi Guizot de 1833, mais, faute de moyens, elle dut reconnaître son échec en cette tâche. Il restait alors la diffusion des ouvrages — grammaires, dictionnaires, correctifs, préservatifs, etc. — destinés à normer la langue et en normaliser les usages

La correctivité du langage, exclusivement fondée d'ailleurs sur la révération des modèles littéraires, s'est rapidement imposée comme l'objectif ultime de la scolarisation et de la vulgarisation de la langue française. Les grands écrivains eux-mêmes ne sont pas exempts des reproches des grammatistes ; et — au fur et à mesure que le siècle se déroulera — on verra de plus en plus de chroniques grammaticales puristes se développer au-delà des publications autorisées dans les grands journaux nationaux, et même dans certains quotidiens régionaux. Si les colonnes du *Journal Grammatical de la Langue Française* sont régulièrement remplies entre 1826 et 1840 de notules concernant l'emploi de telle ou telle forme par La Fontaine, Racine, Mme de Sévigné, Chateaubriand ou Lamartine, des ouvrages grammaticaux à prétention résolument scientifique, même si les critères épistémologiques de cette

¹ Jacques-Philippe Saint-Gerand, 2012 « Girault-Duvivier, Napoléon Landais, des grammaires sans histoire ? », *Vers une histoire générale de la grammaire française. Matériaux et perspectives*, B. Colombat, J.-M. Fournier et V. Raby éd., Paris, Honoré Champion, p. 367-391

connaissance demeurent résolument sensualistes et — pour ainsi dire — d'ancien régime, n'hésitent pas à faire des remontrances au modèle des modèles lui-même :

1° On lit dans *Nanine*, comédie de Voltaire : Les diamants sont beaux, très-bien choisis / Et vous verrez des étoffes nouvelles / D'un goût charmant ... Oh ! Rien n'approche d'elles ". C'est sans doute une faute très-grave, qui blessera toute oreille délicate. Il semble personnifier les étoffes en disant : Rien n'approche d'ELLES ; mais le besoin de la rime n'autorise point des expressions aussi contraires au génie de la langue ; il fallait dire : Rien n'EN approche².

Une telle remarque a l'avantage d'exposer qu'en ces périodes de standardisation bourgeoise de la norme les différences de genres sont-elles-aussi soumises à réévaluation, plaçant ainsi à niveau égal l'écriture en prose et l'écriture en vers ; ce dont bénéficieront les genres en émergence du poème en prose et de la prose poétique.

Après Girault-Duvivier qui, dès 1811, assignant à la grammaire un dessein propédeutique, revendiquait explicitement pour elle une fonction moralisatrice³, les *Bescherelle* poussent une argumentation similaire jusqu'au point où la grammaire devient alors le moyen par excellence de former la culture générale des sujets de la langue :

2° C'est une vérité maintenant incontestable que la véritable grammaire est dans les écrits des bons auteurs. La science grammaticale se borne à l'observation et à l'appréciation des termes, des règles de concordance, des constructions adoptées par les grands écrivains. C'est dans leurs ouvrages qu'il faut chercher le code de la langue. En effet, où trouver mieux que dans ces régulateurs avoués du langage des solutions à tous les problèmes, des éclaircissements à toutes les difficultés, des exemples pour toutes les explications [...] Sous ce point de vue, rien de plus consciencieux que notre travail. Les cent mille phrases qui constituent notre répertoire grammatical sont tirées de nos meilleurs écrivains ; elles sont choisies avec goût ; il n'en est pas une qui ne révèle à l'esprit ou une pensée morale, ou un fait historique, scientifique, littéraire ou artistique[...]. Ajoutez à ce premier avantage tout le charme que prête à l'étude jusqu'alors si aride de la grammaire l'étude même des faits, si supérieure à la vieille routine qui s'obstine à renverser l'ordre naturel en procédant des théories aux exemples. Envisagée de cette façon, il nous semble que la grammaire n'est plus seulement un exercice de collège sur lequel s'assoupit la mémoire ; c'est l'histoire de la pensée elle-même, étudiée dans son mécanisme intérieur ; c'est le développement du caractère national dans ses intérêts politiques et ses sentiments religieux, analysé ou plutôt raconté par la nation elle-même, par les interprètes les plus éloquents de cette nation⁴.

Un tel extrait montre éloquentement que la correctivité grammaticale devient à cette époque une condition *sine qua non* d'intégration de l'individu à la société ; un passeport ouvrant accès aux

2 Serreau et Boussi, *La Grammaire ramenée à ses principes naturels, ou traité de grammaire générale appliquée à la langue française*, Paris, Dauthereau, Libraire, 1829, p. 85.

3 L'auteur de la *Grammaire des Grammaires*, Paris, 1811, Porthmann, déclarait en effet : " Cette Grammaire offre d'ailleurs un nouveau degré d'utilité. Bien convaincu que la religion et la morale sont les bases les plus essentielles de l'éducation ; que les règles les plus abstraites sont mieux entendues lorsqu'elles sont développées par des exemples ; et qu'à leur tour les exemples se gravent mieux dans la mémoire, lorsqu'ils présentent une pensée saillante, un trait d'esprit ou de sentiment, un axiome de morale, ou une sentence de religion, je me suis attaché à choisir de préférence ceux qui offrent cet avantage. J'ai en outre multiplié ces exemples autant que je l'ai pu, et je les ai puisés dans les auteurs les plus purs, les plus corrects ; de sorte que, si dans certains cas, nos maîtres sont partagés d'opinion ; si certaines difficultés se trouvent résolues par quelques-uns d'entre eux d'une façon différente, et qu'on soit embarrassé sur le choix que l'on doit faire, sur l'avis que l'on doit suivre, on éprouvera du moins une satisfaction, c'est qu'on aura pour se déterminer l'autorité d'un grand nom ; car, comme l'a dit un auteur, Il n'y a de Grammairiens par excellence que les grands écrivains ", p. vi-vii.

4 *Bescherelle frères*, et Litalis de Gaux, *Grammaire Nationale ou Grammaire de Voltaire, de Racine, de Bossuet, de Fénelon, de J.-J. Rousseau, de Buffon, de Bernardin de Saint-Pierre, de Chateaubriand, de Casimir Delavigne*, Paris, Bourgeois-Maze, 1836, p. v-vi.

fonctions rémunératrices et à la notabilité ; une manière de fixer l'idéologie dominante ; et un instrument inégalable d'introspection psychologique ! Ce dont, bien sûr, la stylistique à venir saura retenir la leçon. J'y reviendrai.

2° Une langue idéale ou idéalisée ?

L'étude comparée des exemples, que sont les citations littéraires choisies par ces grammairiens, permet de construire dans un premier temps la représentation idéale et normée que ces auteurs se donnent du style. Dans le sillage de Girault-Duvivier, la *Grammaire nationale* des frères Bescherelle (1834) et la *Grammaire générale des grammaires françaises* de Napoléon Landais (1835) sont non seulement deux ouvrages concomitants à une époque charnière de l'évolution des idées linguistiques, mais, par les exemples dont ils illustrent leurs règles, ces ouvrages prolongent, chacun à sa manière, la tradition des *Leçons françaises de Littérature et de Morale* inaugurée au début du siècle (1804) par Noël et Delaplace, dont il ne faut pas sous-estimer l'importance testimoniale.

II-1° Charles-Pierre Girault-Duvivier, (1765-1832) est un grammairien français. Fils d'un avoué, Girault-Duvivier fut admis très jeune au barreau. Mais la Révolution le força à se tourner vers les finances et la banque. Son intérêt pour la grammaire naquit avec la nécessité de donner des leçons à sa propre fille. Conscient des bénéfices qu'il pouvait retirer de l'entreprise à condition d'élargir le cadre de son projet, mais immergé dans les tourments politiques et idéologiques du temps, il publia en 1811 la première édition de la *Grammaire des grammaires* (Paris, Porthmann, 2 vol.), qui recèle quantité de références flattant le personnage de Napoléon, lesquelles furent évidemment retirées des éditions postérieures à la Restauration des Bourbons

Connu sous le titre de *Grammaire des Grammaires ou Analyse Raisonnée des meilleurs traités sur la langue française* par Ch. P. Girault-Duvivier, ouvrage adopté pour la *Maison Royale de Saint-Denis*, le texte initial a connu des variations à partir de la quatrième édition : *Ouvrage mis par l'Université au nombre des Livres à donner en prix dans les Collèges, Et reconnu par l'Académie française comme indispensable à ses travaux et utile à la littérature en général*. Preuve, enfin, du succès de cet ouvrage que Chapsal (1818) et Lemaire (1822) continuèrent à développer dans les dernières années de l'existence et après la mort de l'auteur, les sept premières éditions furent diffusées à plus de 40 000 exemplaires. A la fin de sa vie Girault-Duvivier avait commencé à rédiger un *Dictionnaire de la Langue Française*, qui aurait dû donner systématiquement la prononciation de tous les mots recensés. Seule la lettre A fut achevée. La *Grammaire des grammaires* voit sa carrière s'achever en 1866 avec une 26^e édition... au moment où Auguste Brachet va publier sa *Grammaire historique de la langue française*. La thèse ancienne (1966) de Jesse Levitt⁵, décrit à grands traits le contenu de cette grammaire :

3° Girault-Duvivier, whose knowledge of the history of language is very uncertain, simply reproduces the *a priori* rationalizations of his eighteenth-century predecessors and regards linguistic development as a conscious process dependent on the character of the linguistic community (*loc. cit.* p. 34).

De fait, l'ouvrage de Girault-Duvivier se présente principalement comme une grammaire normative fondée sur la compilation cumulative des grammaires prescriptives et métaphysiques précédentes, ce qui lui permet d'assurer non sans distorsions la synthèse de la *Grammaire de Port-Royal* et des travaux de l'Académie française. L'organisation de l'ensemble est simple et ne présente aucune particularité

⁵ Rédigée sous la direction de Michael Riffaterre : *The Grammaire des Grammaires of Girault-Duvivier, A study of Nineteenth-Century French*, Mouton, The Hague, Paris, 1968.

qui, *a priori*, la distinguerait des autres grammaires prescriptives de l'époque, si ce n'est son ambition d'exhaustivité et de précision.

Girault-Duvivier définit clairement le dessein de son entreprise : "*réunir en un seul corps d'ouvrage tout ce qui a été dit par les meilleurs Grammairiens et par l'Académie, sur les questions les plus délicates de la langue française*". Il reconnaît ne s'être que rarement permis d'émettre [son] avis, ayant préféré se "*contenter de rapporter, ou textuellement, ou par extrait, celui des grands maîtres*", s'appuyant pour cela sur les exemples des "*meilleurs écrivains des deux derniers siècles*" et ceux de quelques-uns de ses contemporains. Il s'agit donc de proposer un code régulateur de l'usage. De sorte que la finalité originelle d'enseigner la grammaire à sa propre fille est vite dépassée par un souci plus général d'instruction, qui, à l'époque de la grammaire idéologique telle qu'elle est pratiquée par d'Açarçq, Destutt de Tracy, ou Estarac, est révélateur du manque d'une véritable pédagogie grammaticale à l'usage des contemporains. Pour combler cette lacune Girault-Duvivier s'en remet à la tradition :

4° J'ai laissé aux idéologues et aux métaphysiciens le soin de démontrer ce qu'ils trouvent de vicieux ou de faux dans les anciens termes, et la gloire d'en proposer de nouveaux ; j'ai suivi les sentiers battus par les anciens maîtres, bien sûr de ne pas m'égarer et de n'égarer personne avec moi sur leurs traces [tome 1, p. VII]

Au moment où la littérature prend la succession des belles-lettres, elle participe de la sorte au déplacement de la théorisation linguistique vers la validation stylistique de l'usage. Et en ce sens, elle anticipe sur toute la série des grammaires scolaires de la seconde moitié du XIX^e et du début du XX^e siècle. Sa descendance la plus illustre, à cet égard, ira jusqu'au *Bon Usage* de Grevisse (1936), ce qui au fond n'a rien de surprenant.

Le corpus documentaire sur lequel s'appuie Girault-Duvivier, du fait même de son dessein compilatoire, est impressionnant, tant du point de vue des auteurs littéraires allégués comme exemples (Malherbe, Marot, Racine, Corneille, Boileau, La Fontaine, Bossuet, Gresset, Montesquieu, Massillon, Guys, Marivaux, Roucher, Voltaire, Delille; mais il ne s'aventure pas au-delà de la fin du 18^e siècle, que du point de vue des autorités grammaticales invoquées : l'Académie française, mais aussi Auger, Beauzée, Boinvilliers, Bouhours, Buffier, Butet de la Sarthe, Condillac, Demandre, Domergue, Dumarsais, Féraud, Gattel, Harris, Laveaux, Ménage, d'Olivet, Port-Royal, Régnier-Desmarais, Sicard, Sylvestre de Sacy, Vaugelas, et de Wailly !. Les exemples littéraires proposent indistinctement des écrits en vers et en prose. Les exemples et références grammaticales, quant à elles, sont désignés par le nom du grammairien et, généralement, par l'indication d'une pagination renvoyant à l'édition donnée en tête d'ouvrage comme élément de bibliographie. Une volonté de sérieux, en somme. Mais aucun recul par rapport à la valeur des exemples cités, une conscience minimale de l'inscription de la correctivité grammaticale dans des espaces-temps autres que celui dans lequel l'auteur exerce son magistère.

Comme le note Françoise Henry-Lorcerie, il y a là une sorte de déférence spontanée à l'endroit d'une autorité supérieure inattaquable :

5° La *Grammaire des Grammaires* s'adresse à deux sortes de publics : les jeunes gens, qui doivent prendre connaissance des règles ; et les élites de la parole, écrivains, professeurs et grammairiens, dont le rôle de production, de reproduction et de contrôle est éminent dans le cycle social de la parole. Aux premiers, il suffit de présenter efficacement les règles, tout en contribuant à leur édification morale par le contenu des exemples : c'est sur cette logique que vont reposer, au XIX^e siècle, les ouvrages de vulgarisation grammaticale

à destination des publics scolaires. Quant aux derniers, il faut en outre les mettre en état de faire jurisprudence, en toute fidélité à l'esprit de la langue.⁶

Cependant, malgré ses défauts, la *Grammaire des Grammaires* a exercé une influence considérable tout au long du XIX^e s, puisque cet ouvrage était considéré comme le *compendium* de l'usage élégant, et qu'il était à ce titre l'instrument de consultation par excellence auquel pouvaient se référer les grands écrivains et les détenteurs politiques ou culturel du pouvoir social. Non seulement Hugo ou Flaubert, mais les Goncourt tout comme Musset ou Nodier.

Dans cette quête obstinée de la légalité grammaticale, un trait spécifique est à souligner : la pertinence des données de l'histoire n'a aucune raison d'être, et l'on voit nettement Girault-Duvivier mêler sans complexe les citations de différentes époques sans jamais s'interroger sur la justesse des juxtapositions au regard de l'évolution de la langue. C'est le cas, par exemple, lorsque Girault-Duvivier s'appuie sur l'autorité de Voltaire s'exerçant à la *Connaissance des beautés et des défauts de la poésie et de l'éloquence dans la langue française* (vol. XXIII des *Œuvres complètes*, Paris, Garnier, 1877). Or on sait que Voltaire n'avait aucun sens de l'évolution de la langue et critique Corneille, par exemple, au motif d'emplois devenus obsolètes dans la seconde moitié du XVIII^e siècle :

6° Il est très utile d'éplucher ainsi les fautes de style et de langage où tombent les meilleurs auteurs afin de ne point prendre leurs manquements pour des règles, ce qui n'arrive que trop souvent aux jeunes gens et aux étrangers.

Mais le conseil est évidemment fallacieux en cette circonstance, et, si le *Commentaire sur Corneille* passe en son époque pour le manifeste le plus clair d'un purisme extrême, soutenu par les avis de La Harpe, ou d'Alembert, il n'empêche que les remarques de Girault-Duvivier, fussent-elle teintées d'une éventuelle nuance dubitative, restent immuablement figées dans une sorte de sentiment épilinguistique satisfait de lui-même.

II-2° Henri René Sulpice Bescherelle, plus connu sous le prénom Henri-Honoré (1804-1887), dit Bescherelle jeune, était employé au Conseil d'État, ce qui devait lui laisser suffisamment de temps pour s'appliquer à la rédaction et publication de dictionnaires et d'ouvrages de grammaire, en collaboration avec Louis-Nicolas Bescherelle, (1802-1884), dit Bescherelle aîné. Ce dernier, ancien bibliothécaire du Louvre, ne fut jamais ni en aucune manière pédagogue ; mais il profita de l'engouement suscité à l'époque par la question d'une langue à normaliser et normer, tant à l'écrit qu'à l'oral, pour publier de nombreux ouvrages de grammaire prescriptive et des dictionnaires régulateurs. Sans doute mus par le même dessein didactique que celui énoncé par le polygraphe Pierre-François Tissot (1768-1854), qu'ils citent en exergue de leur *Grammaire Nationale*, les deux frères cherchent à solidariser les dimensions historiques et géographiques de la langue française, dans le souci de promouvoir une conception " nationale " de sa représentation fondée sur le témoignage des meilleurs écrivains :

7° Dans un État libre, c'est une obligation pour tous les citoyens de connaître leur propre langue, de savoir la parler et l'écrire correctement. La carrière des emplois est ouverte à tous : qui sait ce que la fortune réserve au plus humble des membres de la grande famille ?... La base de la connaissance de toute langue est la grammaire... et en fait de grammaire, ce sont les grands écrivains qui font autorité.ⁱ

Mais sans doute également, à l'instar de Louis Hachette et ultérieurement de Pierre-Athanase Larousse, pressentent-ils le bon coup commercial que représente l'essor du marché de la langue

⁶ Extrait de son article « Rationalité juridique et grammaire classique, in *Droit et Société*, 10/1988, consulté sur internet le 6 septembre 2022, à l'adresse : <http://www.reds.msh-paris.fr/publications/revue/html/ds010/ds010-07.htm>)

devenue la marque d'une nation à l'heure où commencent à se faire sentir les premiers frémissements d'une instruction publique dictée par l'intérêt politique du régime de la Monarchie de Juillet.

Après avoir fait des études de droit, Louis-Nicolas Bescherelle cède comme beaucoup d'autres de sa génération à son goût pour les lettres. Mais celui-ci ne s'épanche pas en littérature proprement dite ; il s'épanouit dans la production et la compilation d'ouvrages portant sur la langue française. À côté de son nom propre, il use d'au moins deux pseudonymes : Docteur Sévérus Syntaxe et Comte de Resellebech. Précédant la loi Guizot de 1833 sur la scolarisation, un décret de 1832 voulait que les emplois publics ne fussent désormais occupés que par des citoyens maîtrisant parfaitement les normes du français. On saisit mieux dans ce cadre l'hyperactivité grammaticalo-linguistique de ces années, et l'intérêt idéologique des travaux des Bescherelle, qui présentent tous la caractéristique d'exposer les principes d'usage de la langue, puisque depuis 1634 l'Académie française a été incapable de rédiger cette grammaire inscrite comme un devoir dans ses statuts originels.

L.-N. B. publie alors la *Grammaire Nationale* (1834), dont le titre complet est tout un programme :

8° *Grammaire Nationale ou Grammaire de Voltaire, de Racine, de Bossuet, de Fénelon, de J.-J. Rousseau, de Buffon, de Bernardin de Saint-Pierre, de Chateaubriand, de Casimir Delavigne, et de tous les écrivains les plus distingués de la France* ; Renfermant plus de cent mille exemples qui servent à fonder les règles, et forment comme une espèce de panorama où se déroule notre langue, telle que la nation l'a faite, telle que la nation doit la parler. Ouvrage éminemment classique, qui, indépendamment de son but spécial, doit être considéré comme un Cours pratique de littérature française, et une introduction à toutes les branches des connaissances humaines ; publié avec le concours de MM. Casimir Delavigne, de Jouy, Villemain, Tissot, Nodier, de Gérando, É. Johanneau, Deshoulières, Lévi, Litalis de Gaux, etc... Et précédée d'un *Essai sur la Grammaire en France et de quelques considérations philosophiques et littéraires sur la langue française* par M. Philarète Chasles, Paris, Bourgeois-Maze, libraire, Dubois-Voilquin, Frères, Leipsick, Léopold Michelsen, in-8°, 878 p.

L'ouvrage est introduit par Philarète Chasles qui rédige un essai intitulé : *De la Grammaire en France, et principalement de la Grammaire Nationale, avec quelques observations philosophiques et littéraires sur le Génie, les Progrès et les Vicissitudes de la langue française*. Cet essai de neuf pages en très petits caractères s'ouvre sur une dénonciation virulente des « cultivateurs de la syntaxe » (p. 5) et propose une sorte d'analyse critique d'un certain nombre de difficultés grammaticales de la langue française dont les analyses des frères Bescherelle ne sortent d'ailleurs pas indemnes :

9° MM. Bescherelle déclarent que la langue française n'a pas de genre neutre. Nous le retrouvons, effacé, il est vrai, et peu reconnaissable, mais doué de sa signification et de sa valeur propre, dans les verbes *il pleut, il tombe, il importe* ; dans les locutions *il y a, il fit beau, il faut* ; dans les mots *en* et *y*, sur lesquels nous ne partageons pas l'avis de la grammaire nouvelle ; dans *je le veux, je le dois, je l'emporte*, où le mot *le* joue le rôle du pronom neutre des Latins *illud*. Pour expliquer ces diverses locutions, MM. Bescherelle ont recours à des procédés analytiques fort savants, trop savants selon nous. Une phrase excellente de La Bruyère, qu'ils condamnent à tort comme anti-grammaticale, prouve que l'acception du mot *le* est bien celle d'*illud*, du pronom neutre latin : « Les fourbes croient aisément que les autres le sont... ». Qui peut rien reprendre à cette phrase d'une clarté parfaite, et où le pronom *le* est évidemment pour *illud*, cela ? (p. 6)

Il est vrai que Philarète Chasles, promoteur des études de littérature comparée à l'instar de Claude Fauriel (1772-1844), recourt aux témoignages extérieurs :

10° L'analogie des langues étrangères modernes suffit pour décider la question. Les Allemands et les Anglais ont un neutre distinct qu'ils emploient à tout moment, *es* et *it*. Pour traduire dans ces deux langues les phrases que MM. Bescherelle se donnent tant de peine à expliquer au moyen de longues et savantes analyses, on n'a qu'à employer le neutre allemand ou anglais. Il pleut, « *es regnet, it rains* » ; il faut, « *es muss, it must* » ; il est vrai, « *es ist treue, it is true* » ... (*ibid.*)

S'ensuit une brève histoire de la grammaire française au terme de laquelle est réaffirmé le primat du génie de la langue désormais associé pleinement à la notion de Nation :

11° Ainsi la règle souveraine, la loi suprême des idiomes, c'est le génie propre de chacun d'eux. Tout ce qui lui répugne est inadmissible, tout ce qu'il permet on doit l'oser. En vain les grammairiens multiplieront les fantaisies, les injonctions, les définitions, les sévérités, les folles délicatesses ; fidèle par instinct au génie de sa langue et de sa nation, l'écrivain supérieur découvrira toujours en dehors du cercle grammatical et du code convenu quelque beauté légitime et nouvelle

conforme à la règle suprême. Mais quel est le génie propre de la langue française ? De quels éléments matériels et métaphysiques s'est-elle formée ? Quelles phases historiques ont déterminé et soutenu sa formation ? Quels caractères spéciaux doit-elle aux révolutions qu'elle a traversées ? Quelles sont les bases sur lesquelles elle repose et les vrais principes de sa force ? Belles et graves questions, qui s'étendent très loin et ne peuvent se résoudre qu'au moyen de l'histoire, d'une étude attentive des mots et de leurs destinées et d'une sagacité rarement unie à l'érudition. L'histoire des variations de la langue française n'est pas faite... (p. 10)

L'ensemble, justifiant la prolixité du sous-titre de la *Grammaire nationale*, conclut une nouvelle fois très classiquement en faveur du génie de la langue française, que les normes et codifications grammaticales ne parviennent pas à embrasser, mais qu'incarnent dans leur variété les grands écrivains :

12° Les vrais grammairiens, les seuls grammairiens, ce ne sont ni Beauzée, ni Dumarsais, ni le vieil imprimeur Geoffroy Thory, ni les honorables membres de Port-Royal ; ni Vaugelas, à qui une fausse concordance donnait la fièvre ; ni Urbain Domergue, connu par son inurbanité envers les solécismes qui éveillaient sa colère ; ni M. Lemare, le Bonaparte du rudiment et le Luther de la syntaxe. Les vrais grammairiens, ce sont les hommes de génie ; ils refont les langues, ils les échauffent à leur foyer et les forgent sur leur enclume. On les voit sans cesse occupés à réparer les brèches du temps. Tous, ils inventent des expressions, hasardent des fautes qui se trouvent être des beautés ; frappent de leur sceau royal un mot nouveau qui a bientôt cours ; exhument des locutions perdues, qu'ils polissent et remettent en circulation. Tous, néologues et archaïstes, plus hardis dans les époques primitives, plus soigneux et plus attentifs dans les époques de décadence, mais ne se faisant jamais faute d'une témérité habile, d'une vigoureuse alliance de mots, d'une conquête sur les langues étrangères. Les écrivains qui parmi nous se sont le plus servis des archaïsmes, ceux qui ont renoncé le plus difficilement à l'ironie bonhômère des tournures gauloises, à leur vieille et bourgeoise naïveté, ce sont Lafontaine, M^{me} de Sévigné, Molière, La Bruyère au dix-septième siècle ; Jean-Jacques Rousseau au dix-huitième, Paul Louis Courier de notre temps. [...] Ainsi, de faute en faute, d'audace en audace, toujours téméraires, toujours réprochés par le pédantisme, ils fournissaient des aliments nouveaux à leur vieille mère, à cette langue française qu'ils empêchaient de mourir. (pp. 8-9)

Avec des réminiscences des audaces de Louis-Sébastien Mercier⁷ (1740-1814), une anticipation imprévue des recherches d'Henri Frei (1899-1980)⁸, nous sommes là dans le droit fil d'une tradition qui sera poursuivie jusqu'au *Bon Usage* (1936) de Maurice Grevisse (1895-1980) ; laquelle, sans mot dire, promeut la légitimité du style comme opérateur de validation grammaticale.

Les exemples grammaticaux tirés au début du XIX^e siècle des ouvrages de religion et de morale deviennent alors caducs car c'est à une autre éthique de la langue que sont désormais confrontés les usagers. Il existe certes une norme d'usage mais les qualités supérieures des grands écrivains permettent de transgresser cette norme au profit d'un coup d'éclat stylistique. Suivant les termes de la préface, les Bescherelle choisissent de ne considérer la langue que sous ses formes littéraires écrites, car grâce aux grands écrivains :

13° [...] la grammaire n'est plus seulement un exercice de collège sur lequel s'assoupit la mémoire ; c'est l'histoire de la pensée elle-même, étudiée dans son mécanisme intérieur ; c'est son développement du caractère national dans ses intérêts politiques et ses sentiments religieux, analysé ou plutôt raconté par la nation elle-même, par les interprètes les plus éloquents de cette nation. (p. vi)

Les grands, les meilleurs auteurs, en écrivant *parlent d'or* et instillent progressivement dans le sens commun l'idée que le locuteur qui s'exprime bien *parle comme un livre*...

Ainsi, représentants d'un XIX^e siècle à la pointe du devenir de l'histoire, que travaille dès les premières années l'idée de son identité, les Bescherelle se doivent d'être attentifs aux dimensions empiriques de

⁷ Louis-Sébastien Mercier, *Mon Dictionnaire* (1798), *Néologie ou Vocabulaire de mots nouveaux, à renouveler ou pris dans des acceptions nouvelles*, Paris, chez Moussard & chez Maradan (1801). Voir à ce sujet : J.-Ph. Saint-Gerand, « Louis-Sébastien Mercier : un énergumène du langage à la recherche du sens » in Lumières, Ombres, Trémulations, Hommage au Professeur Jacques Wagner, Paris, Hermann, 2022 pp. 425-454.

⁸ Henri Frei, *La grammaire des fautes* (1929), rééd. Presses universitaires de Rennes à ce sujet Rennes, coll. Rivages linguistiques, avec une préface de Freiderikos Valetopoulos, 2011

l'objet qu'ils examinent. Sous la double hypothèque permanente de réfléchir d'une part l'image d'une langue nationale, et, d'autre part, de promettre et permettre l'ascension sociale au sein de l'État à ceux qui maîtrisent parfaitement les modèles décrits par la *Grammaire nationale*, c'est l'usage, l'usage seul, toujours attesté par les grands écrivains qui peut définir une norme à l'aune de laquelle sont évaluées les pratiques :

14° Pour éviter de semblables fautes, et des milliers d'autres que nous ne pouvons ni citer ni même prévoir, il est indispensable de connaître les règles auxquelles l'usage a soumis notre langue, et qui, réunies en un corps complet de doctrine, forment le code même de cette langue, et constituent ce qu'on appelle la *Grammaire française*. D'où il résulte évidemment que la *Grammaire française* est l'art de bien parler et d'écrire, en français, correctement, c'est-à-dire d'une manière conforme au bon usage. (p. 22)

Sur la foi de cette dernière déclaration, on pourrait penser qu'il s'agit là d'une très maladroite tautologie. Mais lorsqu'on recontextualise le raisonnement au terme duquel les Bescherelle l'assertent, on comprend rapidement que la maîtrise du français à laquelle ils font référence est la condition même de légitimation du citoyen français, du Français. En d'autres termes, à l'heure où :

15° Dans un État où les places ne sont plus le partage d'un petit nombre de privilégiés, mais où chaque homme voit s'ouvrir devant lui la carrière des emplois, et par conséquent peut être appelé à élever la voix dans les tribunaux, dans les assemblées politiques ou dans les temples, c'est un devoir pour tous les citoyens de connaître leur propre langue et de savoir la parler et l'écrire correctement. (p. v)

Nous retrouvons là, à l'instar de ce que Cormenin expose en 1836 dans son *Livre des Orateurs*, un intérêt certain des Bescherelle en faveur de la conversation, et du maniement oral de la langue sur lequel je reviendrai ultérieurement car l'apprentissage des règles et l'intériorisation de la soumission à des normes prescriptives d'expression, deviennent les moyens permettant de s'élever dans la société et de justifier son statut de Français. La langue et ses usages deviennent des marqueurs identitaires. Altérant en cela l'aphorisme de Buffon « le style est de l'homme même »⁹, le XIX^e siècle grammatical de Bescherelle fait de cette maîtrise du code langagier l'opérateur de constitution de classes sociales hiérarchisées incorporant des modalités de passage des niveaux inférieurs vers le supérieur. Le réservoir littéraire des grammairiens fournit des exemples d'emploi appelés à devenir des modèles d'usage. Ainsi, dans un joyeux mélange, le corpus illustratif des frères Bescherelle se partage assez équitablement entre les témoignages des littérateurs -- prose et poésie versifiée confondues -- et ceux de leurs prédécesseurs grammairiens. Voisinent ainsi dans une même page les témoignages de Domergue, J.-J. Rousseau, Bernardin de Saint-Pierre, Buffon et Voltaire [p. 259] ; ou Delille, Michaud, Boileau, J.-J. Rousseau, Collin d'Harleville, Thomas Corneille, Chateaubriand, Marmontel, Campistron, Racine, De Wailly, et Girault-Duvivier [p. 565].

En voulant rédiger dans cet ouvrage une grammaire reflétant le génie de la langue française à travers la pratique des plus grands écrivains classiques et de quelques inoffensifs romantiques, les Bescherelle tiennent finalement un discours moralisateur sur la norme grammaticale, et en exposant les lois de l'usage orthographique, morphosyntaxique et lexical, ils poursuivent finalement la tâche édicatrice de Girault-Duvivier et de sa *Grammaire des Grammaires* [1811]. Ils donnent de la langue une représentation ordonnée et revendiquent d'exercer un magistère esthétique et social dont ils comptent bien retirer les bénéfices :

16° Aujourd'hui que l'on commence à rougir tout à la fois des écarts de la pensée et des erreurs du style; que les livres qu'enfantait l'esprit dérégulé de quelques écrivains ont passé de mode; qu'on en est revenu à la nature, à la vérité, au bon goût, cet ouvrage, destiné à ramener la langue dans les limites raisonnables que nos grands écrivains ont su respecter sans rien perdre de leur essor et de leurs prodigieux avantages, ne peut manquer d'obtenir les suffrages universels, et il

⁹ Jacques-Philippe Saint-Gerand, « Les êtres d'un lieu commun ? Conceptions du style de la fin du XVIII^e siècle au début du XX^e siècle » in Sophie Jollin-Bertocchi et Serge Linarès (dirs), *Changer de style. Écritures évolutives aux XX^e et XXI^e siècles*, Leiden, Boston, Brill-Rodopi, 2020, pp. 13-32.

restera, nous en avons l'espoir, comme le monument le plus imposant qu'on ait jamais élevé à la gloire de notre langue" [p. viii].

Il serait toutefois erroné de limiter notre attention à la seule *Grammaire nationale*, car, comme on l'a noté, le projet des Bescherelle excède par ses ambitions le simple cadre d'une grammaire et s'assigne un objectif plus général.

II-3° Envisageons maintenant le cas de Napoléon Landais, né à Paris en 1803 et mort en 1852, folliculaire connu en littérature sous le pseudonyme d'*Eugène de Massy*. Recueillant peu de succès comme écrivain, Landais se lança vite dans l'entreprise grammaticale et lexicographique. Devenu l'auteur attitré de l'éditeur Didier, il entreprit alors une vaste série de compilations qui suscitèrent rapidement l'irritation des premiers philologues français, Gabriel Peignot, Paulin Paris, Francisque Michel, entre autres, quoique ces ouvrages fussent parfaitement représentatifs d'une tendance de la vulgarisation linguistique de l'époque basée sur la compilation cumulative et le recul de l'esprit critique.

L'ouvrage qui me retient ici bénéficie d'une histoire éditoriale intéressante. En effet, en 1835, à Paris, au Bureau Central (in-4°, 636 p.) paraît sous le titre de : *Grammaire de Napoléon Landais, Résumé Général de toutes les grammaires françaises*, un ouvrage imprimé dès 1834. Et l'on voit là un volume qui manifestement, et sans vergogne, a l'ambition de concurrencer la grammaire de Girault-Duvivier. Mais, dès 1839 et la seconde édition, le titre se modifie et devient : *Grammaire Générale des Grammaires Françaises présentant la solution analytique, raisonnée et logique de toutes les questions grammaticales anciennes et modernes*, par Napoléon Landais. Notons au passage que 1839-40 marque le terme des publications du *Journal de la Langue Française et des Langues en Général*. A la suite du rapport de Jean-Léon Dessalles, *l'Institut des Langues* se transforme en effet, le 21 décembre 1839, en *Société de Linguistique*, dont les statuts et membres sont alors vérifiés ; Ackermann devient membre correspondant à Berlin ; Otterburg, Taranne et Terzuolo, l'imprimeur et l'éditeur commercial, ainsi que Pierquin de Gembloux s'adjoignent aux membres précédents de *l'Institut*. De Napoléon Landais, nulle trace bien sûr. Ses intérêts ne vont pas jusqu'à interroger les rapports que la langue entretient avec son contexte. *Politique* : Qu'est-ce qui constitue la langue française ? *Philosophique* : Quels sont les rapports de la langue et de la pensée ? *Anthropologique* : Qu'est-ce qu'une langue peut nous apprendre sur ceux qui la pratiquent ? *Historique* : D'où provient le français ? *Philologique* : Que révèlent de la langue les textes anciens ? On comprend vite que ce moment foisonnant crée une véritable césure dans le paysage de l'étude des langues : d'un côté des grammaticistes compilateurs, lointains successeurs des remarqueurs du XVII^e et du début du XVIII^e siècle, de l'autre des philologues intéressés par des recherches théoriques allant au-delà des frontières du français et — plus largement — des grandes langues romanes.

Mais revenons à la modification de l'intitulé de la grammaire de Landais. L'épithète *générale* s'y trouve en effet prise non sans ambiguïté voulue, dans une double acception : au sens moderne et banal de « qui se rapporte à la totalité des cas », mais aussi au sens plus scientifique que l'on trouve dans la locution « grammaire générale », grammaire considérée dans sa plus large extension. Et bien sûr, en 1834, alors que précisément la grammaire générale est en train d'éprouver les derniers soubresauts de son existence, cette interpolation ambiguë de l'adjectif fait signe et sens autant pour le lecteur simplement désireux de trouver une grammaire pratique, propre à résoudre tous les cas de conscience qui peuvent se présenter, que pour le lecteur plus spécialisé qui voudrait s'élever jusqu'aux sommets de ce que Bernard Jullien, quelques années plus tard, nommera « haute grammaire ». De l'intérêt publicitaire d'un titre bien choisi...

Mais que se cache-t-il derrière celui-ci ? Une simple traversée en diagonale de ce beau volume, car la reliure en était soignée, montre que nous avons à faire à une banale grammaire prescriptive, incluant des règles de style et un abrégé de rhétorique, prétendant fonder en raison les règles et le sens de l'usage :

17° Nous sommes convaincus que *le purisme est la superstition des Grammaires* ; c'est donc toujours la raison, et la raison motivée, qui, développant les règles, et les épurant au creuset de l'analyse, doit consacrer et réformer l'usage, lorsque l'usage s'est égaré [p.9].

L'argumentation, facile au demeurant, a de quoi tenter le lecteur qui hésiterait entre les deux sens de l'adjectif « générale » puisqu'en décrivant le purisme et en louangeant la raison, le discours de Landais tient l'équilibre entre l'aveu d'un ouvrage qui ne serait guère que la démarque de la *Grammaire des Grammaires*, et l'ambition de fournir une grammaire rationnelle, qui assurerait la continuité de Port-Royal par-delà l'Idéologie :

18° La *Grammaire*, qui a pour objet *l'énonciation de la pensée* par le secours de la *parole prononcée ou écrite*, admet deux sortes de principes. Les uns sont d'une vérité immuable et d'un usage universel : ils tiennent à la nature de la pensée même ; ils en suivent l'analyse ; ils n'en sont que le résultat ; les autres n'ont qu'une vérité hypothétique, et dépendante des conventions fortuites, arbitraires et muables, qui ont donné naissance aux différents idiomes. Les premiers contiennent la *Grammaire générale* ; les autres sont l'objet des diverses *Grammaires particulières*. (*Notions de Grammaire générale*, p. 11a)

A l'heure où les frères Bescherelle publient leur *Grammaire nationale*, intérêts politique, philologique et esthétique mêlés, cette position de Landais pourrait sembler propre à réconcilier les acquéreurs potentiels de tous bords !

Mais, en dépit d'une 9e et ultime édition, parue en 1865, bien vite un certain discrédit entoura l'œuvre grammaticale de Landais, jugée compilatoire, superficielle et souvent erronée, notamment dans sa critique à l'égard des manuels classiques ou modernes de grammaire, et dans sa compréhension du *Dictionnaire de l'Académie française*.

Il serait sans doute fastidieux de développer l'organisation de ce volume, mais on retiendra le dessein d'ensemble qui fait passer des signes écrits et vocaux à la syntaxe en passant par d'innombrables méandres rhétoriques, poétiques ou esthétiques :

Dans la *Liste alphabétique des auteurs et des ouvrages consultés pour la grammaire*, on trouve quantité d'ouvrages couvrant toute la période de l'antiquité (Aristote, Denis d'Halicarnasse) à l'époque contemporaine de Landais (Gattel, Girault-Duvivier, Laveaux, Lemare, Levizac), en passant par les grands noms de la Renaissance (Cauchy, Estienne), de l'âge classique (Bouhours, Restaut, Port-Royal), et des Lumières (Dumarsais, Harris, d'Alembert, Beauzée). Et, d'après ces témoignages, on pourrait supposer que Landais, peut-être intéressé par les travaux de Gabriel Henry ou de Peignot, que l'on retrouvera un peu plus loin, prenne en considération les états successifs du monument que constitue la langue française. Mais on sera surtout sensible au fait que figurent dans cette liste bien des références à une certaine grammaire philosophique (Butet de la Sarthe, Duclos, Sacy), qui, d'emblée, repoussent le souci historique aux marges du projet de Landais.

Plus qu'un véritable objectif scientifique, Landais poursuit donc une ambition personnelle mercantile, pour laquelle il a recours à un éclectisme de circonstance. Le marché de la langue, devenant elle-même nationale, sous le règne de Louis-Philippe, apparaît pour Landais comme une tentation... S'allier un

public désireux de voir la grammaire prescriptive s'orner des atours de la pensée rationnelle contre les tentatives moins ambitieuses des autres concurrents devient un but fondamental. Les variations du titre et l'éclectisme mal organisé du plan de l'ouvrage accusent impitoyablement ce dévoiement de l'ambition analytique et critique.

En dépit de ce gauchissement de la visée strictement linguistique, la *Grammaire* de Landais offre l'avantage d'être un excellent représentant des tensions et des tendances qui traversent l'épistémologie de la discipline à l'heure où cessent d'être efficaces les grandes grammaires générales de la fin du XVIII^e s., et où la tendance commence à être celle d'une description factuelle de la langue écrite, en conformité avec les usages constatés. Entre la *Grammaire générale* de Serreau et Boussi et le *Cours de Grammaire* de Bernard Jullien, la *Grammaire* de Landais est une des premières grammaires à intégrer la "critique" des grammaires anciennes de la langue.

19° L'abbé Girard fait des noms de nombre une partie distincte du discours : c'est une erreur, car ces mots sont substantifs ou adjectifs. (p. 476a)

Des contemporains sont nommés sans ménagement :

20° *Donnez-moi le pain* et *Donnez-moi du pain*, ne sont point synonymes ; nos enfants même ne s'y trompent pas. Le pronom *en* ne peut jamais être qu'un *déterminatif*, ou un complément éloigné, jamais un complément direct. *Bescher*, et à son instar *Bescherelle*, en font un régime direct ; c'est à mon sens une hérésie grammaticale. Quant à moi, je proteste ouvertement contre cette doctrine que MM. *Bescherelle* et *Litais* de *Gaux* professent dans leur *Grammaire* à l'article participes [...] (p. 558a)

Pour appuyer ses principes, Landais s'appuie sur un ensemble de textes de littérature classique, le plus souvent versifiés, soit qu'ils relèvent de la tragédie (*Corneille*, *Racine*), de la comédie (*Molière*), de l'ode (*J.-B. Rousseau*) ou de la poésie religieuse (*Louis Racine*). *Boileau*, *Voltaire*, *Bossuet* et *Massillon* figurent aussi en bonne place dans ce florilège. Les illustrations tirées de grammairiens font appel à : *Boinvilliers*, *Bouhours*, *Buffier*, *Chapsal*, *Estarac*, *Girault-Duvivier*, *Laveaux*, *Lemare*, *Lévizac*, *Marmontel*, du *Marsais*, *Olivet*, *Régnier-Desmarais*, *Sicard* et de *Wailly*. Mais Landais ne s'interdit pas de faire référence aux oeuvres lexicographiques : *Académie française*, *Boiste*, *Gattel* et *Ménage*... Plus symptomatique est de constater l'importance des références faites aux articles du *Journal Grammatical, Littéraire et Philosophique de la Langue française et des langues en général*, dont Landais discute souvent les arrêts et les attendus, qui, à ses yeux, trahissent souvent un systématisme puriste incompréhensible. Il y a là le signe d'un indéniable éclectisme, si l'on veut être positif, d'un bricolage conjoncturel, si l'on veut être négatif.

Landais ne se cache donc pas lorsqu'il compile les grands textes des grammairiens du passé, références nécessaires, voire ceux de ses contemporains. Mais *Port-Royal* et *Beauzée*, ou *Condillac* et du *Marsais* ne sont guère pour lui que des noms, dont les travaux n'ont été que rarement compris en profondeur. On peut reprocher à Landais son manque d'esprit critique, mais non l'étendue superficielle de son arrière-plan informatif. Il revendique plus particulièrement l'influence des grammairiens de la fin du 18^e s. : *Lévizac*, *Estarac*, qui ont passé à la postérité pour avoir été les tenants de la subsistance d'un ordre rationnel dans la langue. En eux, Landais trouve la justification de l'épithète « générale » incluse dans le titre de son ouvrage. Mais en termes d'influence exercée, il semble que Landais ait été assez peu lu par les auteurs littéraires contemporains, ou étudié et analysé, référencé par les grammairiens, ses contemporains. *Labiche*, *Alexandre Dumas* le citent, mais plutôt pour en rire. Quant à *Comerson* (1802-1879), il note : « Demandez à *Napoléon Landais* ce que c'est que Dieu. Il vous répondra que c'est une diphtongue » (*Pensées d'un emballer*, 1851) ... Probablement, les défauts de rigueur et de clarté

qui lui ont été reprochés l'ont-ils empêché d'exercer durablement une influence certaine sur le cours du développement de la recherche grammaticale.

3° Un imaginaire de la langue et du style.

Au-delà de cette représentation, au-delà même de l'illusion de l'existence d'une langue littéraire qui serait attestée par les exemples d'écrivains, c'est tout l'horizon de rétrospection d'un imaginaire de la langue qui s'inscrit par-delà les exemples dont se prévalent les grammairiens. Entre « rapport du sujet à la langue » et idéal ou idéalisation de la langue, comme le rappelait Anne-Marie Gravaud-Houdebine, cet imaginaire linguistique permet de reconstituer les valeurs éthiques et esthétiques du Style promu, dans la première moitié du XIX^e siècle, au rang de configurateur idéologique d'une société normée. A cet égard, il ne saurait y avoir plus révélateur que ce que montre la question générale du genre des substantifs. Je me situe là, en quelque sorte, au niveau proprement sémiologique du style.

Ainsi, pour Bescherelle, la distinction du masculin et du féminin est d'ordre naturel :

21° Les êtres animés se divisent en deux grandes classes : les êtres *mâles* et les êtres *femelles*. Cette différence entre les mâles et les femelles s'appelle *sexe* dans les êtres et *genre* dans les noms destinés à en rappeler l'idée. Ainsi, de même qu'il y a deux sexes parmi les êtres animés, il doit y avoir deux genres parmi les noms, le genre *masculin* et le genre *féminin*. [...] Nous pouvons donc établir cette règle générale, relativement aux noms d'être animés : 1° tout nom qui désigne un homme ou bien un mâle chez les animaux est MASCULIN : *Alexandre, lion, tigre*, etc. 2 : Tout nom désignant une femme ou bien une femelle chez les animaux, est FEMININ : *Alexandrine, lionne, tigresse*, etc. Ainsi se détermine, d'une manière très naturelle, le genre, dans les noms qui désignent les êtres animés. La nature que nous avons prise pour guide, n'a donc point trompé notre confiance ; elle seule nous a dicté ces règles simples et les a sanctionnées. [...] La distinction des noms en deux genres, l'un *masculin*, l'autre *féminin*, conformément aux deux sexes, fut donc prise dans la nature. [...] Il eût été absurde de désigner tous les êtres animés, quoique de sexe différent, par le même nom sans distinction de sexe, parce que le langage n'aurait jamais été d'accord avec le fait et parce qu'on aurait toujours été embarrassé de savoir duquel des deux êtres on parlait, tandis qu'on eût mis aucune différence entre leur nom commun. [p. 35]

Passons sur la logique du raisonnement et les implications d'une telle conception du genre grammatical. Se pose néanmoins la question de la justification des genres « dans les noms qui ne peuvent se modifier sous le rapport du genre. » (p. 36), résolue de la même manière par un recours à l'empirie du quotidien et à la *Grammaire générale* d'Auguste-François Estarac¹⁰ :

22° Les mâles, les femelles, les petits des espèces d'animaux qui contribuent le plus ou à l'utilité ou à l'agrément de l'homme, sont distingués par des noms différents ; au lieu que dans les espèces les moins rapprochées de l'homme, et moins utiles, ou à ses plaisirs, ou à ses besoins, le mâle et la femelle sont désignés par un seul et même substantif, tantôt masculin, tantôt féminin, sans égard au sexe de l'individu qu'on veut nommer, et que, pour désigner les petits, il faut employer une périphrase. [p. 37]

Les choses se corsent toutefois lorsqu'il faut expliquer, dans le cadre de la syntaxe des substantifs (p. 60), que certains noms, animés aussi bien que non animés, peuvent connaître les deux genres en fonction des conditions de leur emploi. C'est ici que le paramètre du style, tout au moins d'une certaine conception du style, intervient pleinement puisque, de l'opposition mâle / femelle à celle de masculin / féminin, les auteurs n'hésitent pas à dériver l'opposition d'une masculinité, qui « annonce toujours une idée grande et noble » (p. 93) à une féminité, qui « s'harmonise avec une idée gracieuse et touchante » (p. 81) quand elle n'est pas tout simplement frappée du sceau d'une ironie (p. 93)

¹⁰ Paris, Nicolle, 1811

dépréciative lorsqu'elle s'applique à des noms tels que : auteur / *autrice*, amateur / *amatrice*, docteur / *doctoresse*, graveur / *graveuse*, maire / *mairesse*, maître / *maîtresse*, professeur / *professeuse*, philosophe / *philosopheuse*, poète / *poétesse*. Et Bescherelle de conclure : « l'ironie est féminine parce que le masculin est toujours noble dans son emploi » (p. 93).

Ce sont les mêmes remarques et références faites au sens que l'on trouvait déjà chez Girault-Duvivier (pp. 94-142) et que l'on trouve toujours dans Napoléon Landais (pp. 233a-252a), qui au sujet de la liste précédente, ajoute :

23° Cette règle d'usage vient de ce que ces mots ne dépeignent que des professions d'hommes auxquelles il est rare que des femmes se livrent. Quand on veut appliquer aux femmes quelques-unes de ces qualifications, il est à propos d'indiquer bien précisément que c'est d'une femme que l'on parle, soit en employant le mot même de *femme*, soit en le désignant par quelque autre titre ou qualité analogue. Ainsi l'on doit dire : *une femme auteur*, ou *mademoiselle une telle artiste*, *une dame poète*, etc. [p. 249]

Ce sont là des considérations qui, sous ce point de vue, donnent du corps aux analyses de Marielle Macé pour qui le terme de *style* subsume toute une critique de nos formes de vie, régulées — comme on le sait — par l'ordonnance du langage en ce que celui nous dit de nos formes d'existence et d'individuation bien en-deçà de la langue elle-même.

Lorsque nous parvenons à saisir celle-ci, au niveau formel et grammatical du style, nous pouvons noter chez nos grammairiens une identique prégnance de critères fondés sur des appréciations esthétiques difficilement justifiables d'un point de vue strictement linguistique. Quelques exemples suffiront ici à illustrer ces paralogismes.

Prenons chez Girault-Duvivier le cas du participe présent et de l'adjectif verbal, et voyons quelles sont les justifications :

24° Le *Participe* devenu *Adjectif verbal* ne peut jamais prendre de régime direct, et ne reçoit que le régime indirect. Ainsi, quoique du participe *aimant* nous ayons fait l'Adjectif verbal *aimant*, *aimante*, on ne dit pas cette femme *aimante* un tel homme ; mais on dira très bien une main *dégouttante* de sang. *Dégouttant*, *dégouttante* est là un *Adjectif verbal* qui comporte le régime indirect. La raison de cette différence c'est que, quand le *Participe* devient *Adjectif verbal*, il n'exprime plus une action, mais une habitude morale ou un état de choses. C'est là le caractère de l'adjectif.... [p. 799]

De même dans ses *Remarques détachées sur un grand nombre de mots et l'emploi vicieux de certaines locutions*, Girault-Duvivier ne fait pas mystère du chevauchement de la poétique sur la grammaire :

25° APPRIVOISER. Ce verbe, appliqué aux personnes ou aux animaux, est du style familier ; il acquiert de la noblesse lorsqu'il est joint à un nom de choses :

Il s'éloigne et reprend sa morne rêverie ;
Mais la chanson du pâtre assis dans la prairie
Apprivoisa du moins sa farouche douleur.

La Harpe, *Épître* à M. le comte de Schowaloff. (p. 26)

Nous sommes là tout-à-fait dans la même optique et la même esthétique que celle pratiquée encore en 1822 par L. J. M. Carpentier et son *Gradus poétique françois*¹¹.

¹¹ Paris, Renduel, 1822.

Voyons maintenant comment légifèrent les Bescherelle. Prenons un exemple parmi d'autres : celui du nombre des substantifs après *De... En...* (N° LXIII). La règle veut que le complément de nom demeure au singulier : « L'homme flotte de sentiment en sentiment, de pensée en pensée » (Châteaubriand). Mais les Bescherelle observent que le complément de nom peut aussi, dans ces tournures, être au pluriel avec un effet de sens différent. Contre l'avis des grammairiens qui n'acceptent que le singulier, et reprenant l'avis formulé par Jules Dessiaux¹², ils déclarent :

26° Nous avons déjà eu l'occasion d'attaquer cet absolutisme aveugle qui ne tend à rien moins qu'à mettre des entraves à la pensée et à la circonscrire dans d'étroites limites. Notre opinion est donc que l'on peut dire, selon l'idée que l'on veut exprimer, *de montagne en montagne*, ou *de montagne en montagnes* ; *de branche en branche*, ou *de branche en branches*. En faisant usage du singulier, on veut indiquer qu'on passe d'une chose à une autre, d'une *montagne* à une autre *montagne*, d'une *branche* à une autre *branche*. Mais lorsqu'on emploie le pluriel, l'esprit, au lieu d'envisager les objets isolément, et, pour ainsi dire, un à un, les considère par groupes, par masses : *Napoléon marchait de victoires en victoires* ; le pluriel réveille ici une idée précise de quantité, une multitude de *victoires* auxquelles en succédaient bientôt une foule d'autres. *De victoire en victoire* n'offrirait plus le même sens, et rétrécirait singulièrement la pensée... Il est temps de le reconnaître, les grammairiens, par leurs froides analyses et la sévérité plus que géométrique de leurs théories, n'ont jamais assez tenu compte des nuances du sentiment et de la pensée, ni des rapides élans du génie. Qu'y a-t-il d'étonnant qu'ils aient regardé comme barbares des tournures hardies, des inversions, des ellipses, des syllepses qui déroutaient la faible marche de leurs idées et la lenteur de leurs conceptions. [...] Étudiants ! et vous tous que nous volons initier à la langue des Voltaire et des Racine, laissez les grammairiens se disputer entre eux ; laissez-les inventer des règles que désavouent l'usage et le bon sens, et marchez hardiment, avec nous, sur les traces des grands écrivains qui sont en tout nos meilleurs guides. [p. 142-43]

Il s'agit naturellement là d'« opinion », de « nuances de pensée », de « génie », toutes autorisées par une casuistique rhétorique dont sont généralement friands tous les grammairiens. Mais ce sont là des notions qui montrent le basculement stylistique de la grammaire ou sa subversion par des impératifs de représentation du monde qui font bien du style une manière d'appréhender la vie au-delà des discours. Ce n'est pas pour rien que la légende napoléonienne est mise ici à contribution, pour la part de grandeur et de gloire qu'elle emporte avec elle, susceptible de ranimer les enthousiasmes de la jeunesse à une époque où la monarchie orléaniste ne vise qu'au confort bourgeois des idées reçues.

Prenons maintenant un exemple chez Landais ; en l'occurrence celui de l'opposition de la syntaxe naturelle et de la syntaxe figurée, vaste problème déjà largement traité tout au long du XVIII^e siècle et au début du XIX^e. En réaffirmant le primat de la clarté et de la logique, l'argumentation de Landais reprend les grands principes de l'idéologie et de la grammaire générale, mais elle les fait dériver *in petto* vers les considérations d'un style encore régi par la nécessité d'être classiquement conforme à une certaine éthique de la vérité et une non moins certaine esthétique de la clarté :

27° La *syntaxe est naturelle* ou *figurée*. Lorsqu'on veut communiquer aux autres sa pensée, on est obligé de la décomposer, de l'analyser, d'étaler, pour ainsi dire, les unes après les autres, toutes les idées qui la composent, et de présenter chacune de ces idées sous l'expression qui lui convient. Or la *syntaxe naturelle* exige que la phrase déroule les mots qui concourent à sa contexture dans le même ordre et sous les mêmes rapports que les idées se présentent à l'esprit, lorsque celui-ci analyse sa pensée pour la tracer sur le papier, ou pour la transmettre par l'organe de la voix. La *syntaxe figurée*, au contraire, permet de déroger à cet ordre sévère, pour donner à la phrase une construction plus élégante. La vivacité de l'imagination, l'impatience de l'esprit, le désordre du cœur, l'intérêt de l'expression, l'harmonie, le nombre, la précision, et., déterminent souvent et nécessitent même cette infraction aux lois de la syntaxe naturelle. Il est mille circonstances où

¹² Jules Dessiaux, *Examen critique de la Grammaire des grammaires de Girault-Duvivier, avec des suppléments indispensables extraits des meilleures grammaires*, Paris, Hachette, 1832.

l'exactitude scrupuleuse, que prescrit celle-ci, serait désagréable, produirait un très-mauvais effet. Mais, comme l'expression doit toujours être une image claire et vraie de la pensée, on doit éviter avec soin toute construction, quelque élégante qu'elle pût être, qui en ferait une image fautive ou mystérieuse : la clarté et la vérité ne doivent jamais être sacrifiées aux ornements de la *syntaxe figurée*. [...] Si les détails dans lesquels nous sommes obligés d'entrer paraissent vains, ou tout au moins minutieux, à quelques personnes qui ne savent envisager les choses que superficiellement, nous leur répondrons que *l'analyse raisonnée* des parties de la phrase est la boussole qui doit guider tous ceux qui veulent être conduits par des voies sûres et éclairées. La parfaite connaissance des parties de la phrase est un flambeau qui répand, non pas seulement des rayons, mais des éclats de lumière, sur toutes les parties de la syntaxe, et en particulier sur l'arrangement et la disposition des mots, cet objet si important, et d'où naissent la clarté, l'harmonie, nous avons presque dit les seuls charmes du style. Résumons-nous : *qui sait parfaitement décomposer une phrase sait parfaitement sa langue*. [p. 403]

On ne saurait, en l'occurrence, être plus explicite : la maîtrise de la langue est la caution de celle d'un style qui conditionne par l'harmonie et la clarté la compréhension du sens des énoncés. Citant encore d'Alembert, une adaptation d'un extrait de son article « Élocution » dans la 1^{ère} édition de *l'Encyclopédie*, tome 5, p. 523 :

28° « La clarté consiste à se faire entendre sans peine. On y parvient par deux moyens : en mettant chaque idée à sa place, dans l'ordre naturel, et en exprimant nettement chacune de ces idées. Ces idées sont exprimées nettement et facilement, si l'on a évité les termes équivoques, les tours ambigus, les phrases trop longues, trop chargées d'idées incidentes et accessoires à l'idée principale »

Landais ajoute :

29° Celui qui compose s'entend, et par cela seul il croit qu'il sera entendu ; mais celui qui lit n'est pas dans la même disposition d'esprit ; il faut que l'arrangement des mots le force à ne pouvoir donner à la phrase que le sens qu'a voulu lui faire entendre celui qui a écrit. Ce qui rend une phrase *équivoque*, c'est l'indétermination essentielle à certains mots employés de manière que l'application naturelle n'en est pas fixée avec assez de précision. Une phrase est *louche*, quant au sens, lorsque les mots qui la composent semblent, au premier coup d'œil, avoir un certain rapport, quoique véritablement ils en aient un autre, de telle façon que les idées ne sont ni claires ni intelligibles. [p. 114 b]

Par où l'on voit et l'on comprend que le style ne s'applique pas uniquement aux objets littéraires, poétiques, dramatiques, romanesques, philosophiques, mais qu'il concerne finalement, et conditionne même la plausibilité de toutes les formes d'élocution.

Sous cet aspect, le style devient un opérateur éthique et esthétique ayant pour fonction d'agréger l'individu à une communauté sociale historiquement et socialement définie. Pour nous qui sommes loin des structures de la société du XVIII^e siècle, c'est sans doute là une manière paradoxale de redonner du sens au célèbre aphorisme de Buffon « Le style est l'homme même ». Manière paradoxale, peut-être, mais indéniable d'en étendre l'application du sens.

En effet, si la matière écrite demeure alors par nécessité le seul objet sur lequel se porte l'attention des grammairiens, lorsque ceux-ci débattent de l'élocution grammaticale et de l'éloquence rhétorique, ils sont contraints d'intégrer dans leurs ouvrages toutes les formes de discours, de la conversation orale représentée au théâtre jusqu'aux formes écrites des compositions élaborées dans les autres genres littéraires. La littérature et les auteurs leur fournissent là un matériau esthétiquement attesté et exemplifiant des valeurs éthiques incontestées. Les grammairiens statuent donc sur les discours, et par extension sur une représentation de la langue, à l'aune d'une esthétique témoignant d'une forme

de cohésion sociale, laquelle emporte ainsi avec elle toutes les valeurs éthiques d'une société. C'est là que se constitue un imaginaire de la langue et du style. Et plus particulièrement encore à une époque où la langue se doit d'être devenue nationale.

Conclusion :

Si dès 1730, Dumarsais a rappelé le caractère naturel des figures et souligné

30° « qu'il se fait plus de figures un jour de marché à la halle, qu'il ne s'en fait en plusieurs jours d'assemblées académiques. Ainsi, bien loin que les figures s'éloignent du langage ordinaire des homes, ce seroient au contraire les façons de parler sans figures qui s'en éloigneroient, s'il étoit possible de faire un discours où il n'y eut que des expressions non figurées »¹³.

Mettant ainsi l'accent sur la dimension orale de la parole, il n'est pas surprenant que de nombreux auteurs du XVIII^e siècle aient également rappelé que la conversation était l'expression sociale d'une forme d'art et qu'elle devait, à ce titre, refléter une esthétique exprimant les valeurs éthiques des locuteurs. Rappelons-nous la définition de l'*Encyclopédie* :

31° Les lois de la conversation sont en général de ne s'y appesantir sur aucun objet, mais de passer légèrement, sans effort & sans affectation, d'un sujet à un autre ; de savoir y parler de choses frivoles comme de choses sérieuses ; de se souvenir que la conversation est un délassement, & qu'elle n'est ni un assaut de salle d'armes, ni un jeu d'échecs ; de savoir y être négligé, plus que négligé même, s'il le faut : en un mot de laisser, pour ainsi dire, aller son esprit en liberté, & comme il veut ou comme il peut.¹⁴

Si, par ailleurs, selon Marc Fumaroli, la conversation est sous l'ancien Régime « un jeu avec des partenaires que l'on tient pour ses pairs, et dont on n'attend rien d'autre que de bien jouer »¹⁵, il est peu étonnant aujourd'hui, pour nous, qu'avec la brutale césure de la Révolution égalitaire de tous les droits, l'aphorisme de Buffon ait conduit à faire du style le principe régulateur des modes du vivre contemporains tandis que la langue française devenait un trésor commun auquel tous, en principe, devaient et pouvaient avoir accès. Ainsi s'est créée cette tension permanente entre une conception disons anthropologique et globale du style et sa transformation au cours du XIX^e siècle en une conception psychologique et locale, individuelle au sens de : le style c'est l'homme en tant qu'individu particulier et spécifique. D'où l'idée de chercher sa spécificité et son individualité dans les traces verbales de ses discours, la fixation par l'écrit des manières de sa parole.

Tandis que les témoignages de l'élocution et de l'éloquence, qualités essentielles de l'art oratoire, subsistaient encore au début du XIX^e siècle sous les formes de la matière littéraire écrite, la libération de la parole qui a suivi l'épisode révolutionnaire a, selon Chateaubriand comme Madame de Staël, tué les plaisirs de la conversation¹⁶, ce dont Marc Fumaroli rendait compte naguère dans une de ses formules choc :

¹³ César Chesneau Dumarsais, *Traité des Tropes*, Paris, chez la Veuve de Jean-Baptiste Brocas, 1730, p. 2.

¹⁴ d'Alembert, Diderot, Toussaint, *L'Encyclopédie, 1^{re} éd.*, t. Tome 1, 1751[s: Page : Diderot - Encyclopédie 1^{re} édition tome 4.djvu/170| Wikisource], Article *Conversation*

¹⁵ Marc Fumaroli, *Trois institutions littéraires*, Paris, Gallimard, coll. « folio histoire », 2010, p. 126.

¹⁶ Madame de Staël, *De l'Allemagne*, Paris, Flammarion, 1968, pour qui, en conclusion du chapitre IX, *Des étrangers qui veulent imiter l'esprit français* : « l'art de la conversation réunit toutes les qualités imaginables mais n'a qu'un défaut, c'est qu'il est mort »

32° La Révolution sera une revanche ostentatoire de la vertu virile et de l'éloquence masculine sur les grâces flexueuses des sopranos et le jacassement des hautes-contre de la conversation des salons de l'Ancien Régime¹⁷

À côté de Girault-Duvivier, de Bescherelle et de Landais, il convient dès lors de faire entrer en scène un quatrième comparse de notre intrigue, en l'occurrence Jacques-Auguste Raynaud, cousin aîné de Maurice de Guérin, professeur au collège Stanislas, et auteur d'un *Manuel du Style en quarante leçons*¹⁸. Sous un titre trompeur et une table des matières d'apparence inoffensive puisqu'elle reprend les poncifs habituels :

33° Qu'est-ce que le Style ? De la Langue française. Des Qualités du bon Écrivain. Du Goût. De l'Imitation. De l'originalité de Style et des Styles individuels. Du Style romantique. Le bon Style et la Perfection et la Politesses des mœurs. De la Conversation. De l'Éloquence moderne

Mais, en intégrant à sa réflexion cette dimension de l'orature, ce volume permet de mieux comprendre la finalité subsidiairement, et sans doute involontairement, poursuivie par Bescherelle et Landais. La Préface du *Manuel du style en quarante leçons* est très claire à cet égard :

34° Le style est l'homme, a dit un grand maître en l'art d'écrire. En effet, le style est comme le moule qui donne la forme et l'empreinte aux idées, et qui, les marquant d'un sceau particulier et caractéristique, individualise *moralemment* ceux qui écrivent ou qui parlent. Cependant cette partie si importante de l'individualité manque de préceptes pour son perfectionnement, car ni la grammaire, ni la rhétorique, ne forment le style. L'art dont il s'agit ici est entre la rhétorique et la grammaire ; il n'appartient pas plus à l'une qu'à l'autre. [...] C'est à cause de ce manque de limites précises que le style flotte au hasard en dehors des préceptes. [p. 1-2]

Je retiendrai évidemment ici l'adverbe *moralemment*, qui incline la réflexion vers la dimension comportementale et éthique, et la considération générale qui associe l'écriture et l'orature. Ce qui amène Raynaud à formuler une définition extensive du style :

35° Le style résulte principalement de la façon de s'énoncer : en ce sens il est à peu près dans le langage ce qu'on appelle *manière* dans la peinture ; or cette façon, ou si l'on veut cette manière de s'énoncer, qui forme le *faire* particulier à chaque écrivain, doit se ressembler à elle-même et ressembler à son auteur, ou bien elle n'a point de caractère décidé, et, comme on bien de le faire observer, il n'y a point de *style*. Il faut donc définir le *style* une manière caractéristique et soutenue d'exprimer ses idées *par écrit ou de vive voix* [p. 13]

J'ai traité ailleurs des rapports du style à la manière. Je n'y reviens donc pas. Mais dans l'ordre des rapports du style à la grammaire, et notamment à l'époque de la Monarchie constitutionnelle de Juillet, cela m'oblige à reprendre la question d'un oral que ni Girault-Duvivier, ni Bescherelle, ni Landais n'ont évidemment pris en considération tandis que leurs contemporains prêtent alors toute leur attention « aux vents de la tribune », comme dit Alfred de Vigny, que font souffler les « acteurs politiques ». Raynaud rappelle :

36° Le style parlé est plus usuel, plus quotidien que l'art d'écrire ; c'est celui surtout dont la connaissance est d'une plus urgente nécessité ; c'est celui qui constitue une existence sociale comme l'autre en donne une littéraire. Mais il ne faudrait pas croire que le style écrit et le style parlé eussent beaucoup de similitudes et de rapprochements ; la légèreté, l'étourderie même, et autres qualités qui brillent dans la conversation, le défaut de liaison, les transitions brusques, le langage ne peuvent convenir au style littéraire. La profondeur,

¹⁷ *Idem*, p. 150.

¹⁸

l'érudition, qui font le prix de ce dernier, seraient du pédantisme dans une société, dans un cercle ; enfin, il y a entre ces deux styles la différence qui sépare l'homme de cabinet de l'homme du monde. [p. 417]

Résumons donc.

Girault-Duvivier s'assigne comme objectif :

37° Bien convaincu que la religion et la morale sont les bases les plus essentielles de l'éducation ; que les règles les plus abstraites sont mieux entendues lorsqu'elles sont développées par des exemples ; et qu'à leur tour les exemples se gravent mieux dans la mémoire lorsqu'ils présentent une pensée saillante, un trait d'esprit ou de sentiment, un axiome de morale, ou une sentence de religion, je me suis attaché à choisir de préférence ceux qui offrent cet avantage" [p. VI].

Bescherelle rappelle :

38° Dans un état où les places ne sont plus le partage d'un petit nombre de privilégiés, mais où chaque homme voit s'ouvrir devant lui la carrière des emplois, et par conséquent peut être appelé à élever la voix dans les tribunaux, les assemblées politiques ou dans les temples, c'est un devoir pour tous les citoyens de connaître leur propre langue et de savoir la parler et l'écrire correctement. [...] Il faut donc compiler tous les chefs d'œuvre de notre littérature, réunir une masse imposante de faits, et n'admettre que ceux qui ont été consacrés par l'emploi le plus général. Cet immense travail se complique encore de la difficulté de choisir des pensées intéressantes sous le rapport de la morale, de la religion, de l'histoire, des sciences, des lettres et des arts ; car on conçoit tout ce qu'aurait de fastidieux un amas de ces phrases triviales dont fourmillent nos grammaires. L'éducation, d'ailleurs, est inséparable de l'enseignement, et il faut autant que possible, élever l'âme et former le jugement. [p. 1-2]

Enfin Landais revendique :

39° C'est en nous attachant à faire connaître notre belle langue dans ses principes et dans son génie ; c'est en nous conformant aux variations que le progrès des lumières et le laps du temps ont nécessairement introduites, et en ne le faisant jamais sans en montrer la raison et l'esprit ; c'est en indiquant les lois ordinairement imposées par l'usage ; c'est enfin en donnant à tous le moyen de parler notre langue comme on la parle dans un monde éclairé et poli, que nous parviendrons à prouver qu'elle est et qu'elle doit être, par sa perfection, la plus riche de toutes les langues. [...] Quant à ce qui caractérise spécialement notre *Grammaire*, nous en aurons dit assez en annonçant qu'elle est à la fois élémentaire et transcendante, et qu'il ne s'y mêle aucune espèce de système. Nous sommes convaincus que *le purisme est la superstition des Grammaires* ; c'est donc toujours la raison, et la raison justifiée, qui, développant les règles, et les épurant au creuset de l'analyse, doit consacrer et réformer l'usage, lorsque l'usage s'est égaré. Ceux qui chercheront dans notre ouvrage une étude suivie, trouveront de quoi satisfaire leur goût ; et ceux qui ne voudront que consulter au besoin, lorsqu'ils auront quelques doutes à éclaircir, ou quelques difficultés à lever, rencontreront chez nous les questions et les solutions qu'aucun traité semblable ne leur a présentées jusqu'à ce jour

Laissons alors une dernière fois la parole à Raynaud :

40° Soit que l'on se destine à la haute mission d'écrivain, soit que l'on veuille resserrer son avenir dans le cercle borné de la vie ; en un mot, que l'on veuille parler ou que l'on veuille écrire, une des premières conditions, c'est de travailler son style ; les faveurs de la nature et de la fortune perdent de leur éclat si l'on ne sait pas parler, comme le génie lui-même est un inutile présent du ciel pour l'écrivain, s'il ignore l'art de le faire valoir par le style. [...] Ainsi, puisque notre existence dépend de notre manière de nous montrer, puisque dans ce monde comme dans le rouage d'une mécanique, nous n'avons de valeur que par rapport aux autres, quel soin ne devons-nous pas apporter aux manifestations de la pensée ! quelle étude ne devons-nous

pas faire du style, puisque nous ne serons jugés que sur ce que nous dirons, et que l'opinion publique d'ordinaire s'appuie moins sur les faits que sur les paroles, surtout dans les villes populeuses où l'on n'a pas toujours dans la tête la biographie de gens que l'on voit. Quant aux auteurs, leur vraie physionomie c'est le style ; c'est la physionomie qu'ils auront dans la postérité, s'ils y parviennent. [p. 8]

Et concluons :

À une époque où le suffrage censitaire, qui fut assez sévèrement critiqué, clivait drastiquement la société française et opposait les détenteurs de fortune et d'instruction à ceux qui en étaient dépourvus, en dépit de la tentative de Guizot de généraliser l'instruction publique (1832-33), il était sans doute nécessaire mais aussi très largement utopique de confier aux grammairiens et aux grammairiennes le soin d'établir les formes et la substance d'une langue désormais nationale.

En effet, cette volonté de normalisation et de standardisation reposait largement sur un imaginaire de la langue faisant de celle-ci la représentation d'un idéal social ductile et s'accommodant des règles et des principes de grammairiens puisant leurs exemples et leurs justifications dans des textes et des auteurs d'un autre âge. Des auteurs soumis aux exigences d'un style que le XIX^e siècle ne pouvait plus reconnaître après l'épisode révolutionnaire et l'épopée napoléonienne. Et c'est donc le style, en l'occurrence un style désormais dévolu à l'expression du devoir d'énoncer son individualité, d'affirmer son identité et sa personnalité contre la représentation fantasmée d'un homme universel, qui a joué là son rôle de trublion des certitudes générales inébranlables.

Alors : les grammairiens ont-ils du style ?

Nos grammairiens le croyaient en s'appuyant sur les meilleurs exemples d'une littérature insensible à l'évolution de l'histoire, et présentant des modèles éthiques et esthétiques d'actualité pérenne. Mais, rapporté désormais à l'expression de l'individuation du sujet de la langue, le style, cet obscur objet de convoitises libidinales soumises aux transformations morales et comportementales aussi bien qu'esthétiques¹⁹ de la société, ne pouvait plus que déjouer leur intention, ou, si vous préférez, leur illusion. Pour revenir à mon point de départ et à Marielle Macé : le style est bien une critique permanente des formes de vie. L'exemple des vellétés d'instauration d'une langue nationale au tournant de la révolution de 1830 l'illustre parfaitement.

Bibliographie :

Berrendonner, Alain, 1982 : *L'Éternel grammairien. Étude du discours normatif*, Bern und Frankfurt, Peter Lang herausgegeben.

Bescherelle, Louis-Nicolas & H., et **Litais de Gaux**, 1834 : *Grammaire nationale ou Grammaire de Voltaire, de Racine, de Bossuet*. [...] précédée d'une introd. par M. Philarète Chasles, Paris, Bourgeois-Maze, Dubois-Voilquin, Leipsick, Michelsen.

Carpentier, L. J. M., 1822 : *Gradus poétique françois*, Paris, A. Johanneau.

D'Alembert, Jean Le Rond, **Diderot**, Denis, Toussaint, Antoine, 1751 : *L'Encyclopédie, 1^{re} éd.*, Tome 1, 1751 [s : Page Article *Conversation*

¹⁹ Je dis bien « esthésiques », au sens où l'esthésie désigne l'aptitude à percevoir des sensations, en un préalable à ce que les conceptions du beau font émerger ensuite comme esthétique des langues à partir d'une aperception de leurs discours, en laquelle le sentiment épilinguistique, mixte d'impressions inconscientes et d'habitudes d'usage conditionnées par l'éthos social, retrouve alors toute son importance.

Dessiaux, Jules, 1832 : *Examen critique de la Grammaire des grammaires de Girault-Duvivier, avec des suppléments indispensables extraits des meilleures grammaires*, Paris, Hachette, 1832.

Dumarsais, César Duchesneau, 1730 : *Traité des Tropes*, Paris, chez la Veuve de Jean-Baptiste Brocas.

Frei, Henri, 1929 : *La grammaire des fautes* (1929), rééd. Presses universitaires de Rennes, coll. Rivages linguistiques, avec une préface de Freiderikos Valetopoulos, 2011.²⁰

Fumaroli, Marc, 2010 : *Trois institutions littéraires*, Paris, Gallimard, coll. « folio histoire ».

Girault-Duvivier, Charles-Pierre, 1811 : *Grammaire des grammaires ou analyse raisonnée des meilleurs traités sur la grammaire française*, Paris, Porthmann.

Henry-Lorcerie, Françoise, 1988 : « Rationalité juridique et grammaire classique, in *Droit et Société*, 10/1988, 6 septembre 2022, à l'adresse : <http://www.reds.msh-paris.fr/publications/revue/html/ds010/ds010-07.htm>)

Houdebine, Anne-Marie, 2015 : « De l'imaginaire linguistique à l'imaginaire culturel », *Linguistique*, vol. 51, 2015/1, p. 3-40.

Landais, Napoléon, 1835 : *Grammaire Générale des Grammaires Françaises présentant la solution analytique, raisonnée et logique de toutes les questions grammaticales anciennes et modernes*, Paris, Didier Libraire-Éditeur.

Levitt, Jesse, 1968 : *The Grammaire des Grammaires of Girault-Duvivier, A study of Nineteenth-Century French*, Mouton, The Hague, Paris.

Mercier, Louis-Sébastien, *Mon Dictionnaire*, 1798 : *Néologie ou Vocabulaire de mots nouveaux, à renouveler ou pris dans des acceptions nouvelles*, Paris, chez Moussard & chez Maradan.

Meschonnic, Henri, 1997 : *De la langue française, essai sur une clarté obscure*, Hachette.

Pitavy, Jean-Christophe (dir.), 2017 : *Normes, fictions, pratiques langagières: l'imaginaire linguistique*, numéro thématique de la revue *Signe, discours et société*, n°19, 2017, <http://revuesignes.gsu.edu.tr/?revue=161>.

Poujat, Sandrine, 2021 : *Écrire la Grammaire nationale de Domergue à Damourette et Pichon*, <https://bnf.hypotheses.org/author/poujat>

Noël, François & François Marie Joseph Guislain **De Laplace**, 1804 : *Leçons françaises de littérature et de morale*, Paris, Le Normant.

Rastier, François, 2016 : « Apprendre auprès des œuvres : la linguistique à l'école de la littérature », *Littérature* 2016/1 (N° 181), p. 82-90.

Saint-Gerand, Jacques-Philippe, 1994 : « Langue, Style et Variation : manuels esthétiques et manuels grammaticaux en France, dans la première moitié du XIXe siècle », in *Actes du Colloque du G.E.H.L.F, Langue et Variation*, Paris 1991, Presses de l'École Normale Supérieure.

Saint-Gérard, Jacques-Philippe, 2012 : « Girault-Duvivier, Napoléon Landais, des grammaires sans histoire ? », *Vers une histoire générale de la grammaire française. Matériaux et perspectives*, B. Colombat, J.-M. Fournier et V. Raby éd., Paris, Honoré Champion, p. 367-391

Saint-Gerand, Jacques-Philippe, 2020 : « Les êtres d'un lieu commun ? Conceptions du style de la fin du XVIII^e siècle au début du XX^e siècle » in Sophie Jollin-Bertocchi et Serge Linarès (dirs), *Changer de style. Écritures évolutives aux XX^e et XXI^e siècles*, Leiden, Boston, Brill-Rodopi, 2020, pp. 13-32.

Saint-Gerand, Jacques-Philippe, 2022 : « Louis-Sébastien Mercier : un énergumène du langage à la recherche du sens » in *Lumières, Ombres, Trémulations, Hommage au Professeur Jacques Wagner*, Paris, Hermann, 2022 pp. 425-454.

Serreau, Jean-Edme et **Boussi**, François-Narcisse, 1829 : *La Grammaire ramenée à ses principes naturels, ou traité de grammaire générale appliquée à la langue française*, Paris, Dauthereau, Libraire, p. 85.

Siouffi, Gilles (dir.), 2021 : *Le sentiment linguistique chez Saussure*, Lyon, ENS Éditions, 2021.

De Staël, Germaine, 1814 : *De l'Allemagne*, Paris, Nicolle, Mame Frères, et Réédition, 1968 Paris, Flammarion.
